

# Document Cadre de l'ExAC

Juin 2025

## Table des matières

<b>À qui s'adresse l'examen?</b> .....	<b>4</b>
<b>Conception de l'examen</b> .....	<b>5</b>
a) Qu'est-ce qui est évalué? .....	5
b) Types d'items (questions) .....	7
<b>Élaboration de l'examen</b> .....	<b>7</b>
Conception en vue d'une amélioration continue.....	7
Élaboration et évaluation des items .....	8
Assemblage de l'examen.....	9
<b>Administration de l'examen</b> .....	<b>10</b>
Administration de l'examen.....	10
Accommodements et exemptions .....	11
<b>Notation</b> .....	<b>11</b>
Correcteurs et correctrices.....	11
Procédures de notation : items à choix multiple .....	12
Procédures de notation : réponses construites .....	12
Sélection d'exemples types .....	12
Formation des correcteurs et des correctrices pour les réponses construites .....	12
Procédure de notation .....	13
<b>Analyse des données</b> .....	<b>14</b>
Pendant la notation.....	14
Après la notation.....	14
Analyse des données .....	14
Vérification du matériel de l'examen .....	14
Comparabilité .....	15
Mise en équivalence .....	15
Échelonnage.....	15
Établissement de normes .....	16
Établissement des scores seuils .....	16
Approbation et discussions sur des améliorations à apporter .....	16

<b>Rapports</b> .....	<b>17</b>
Reprise .....	17
Demande de révision .....	18
<b>Conclusion</b> .....	<b>18</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>19</b>

## Objectif de l'examen

L'Examen des architectes du Canada (ExAC) a comme objectif d'évaluer les compétences acquises par les candidats et les candidates pendant leur stage. Tous les ordres d'architectes du Canada l'ont adopté. Il est administré une fois l'an, à la grandeur du pays, en français et en anglais, sous forme papier-crayon (en date de 2025). Les questions de l'examen testent les connaissances acquises par une expérience cumulative basée sur la théorie et la pratique. La réussite de l'ExAC est l'une des dernières étapes obligatoires pour les personnes qui désirent exercer la profession au Canada.

Le Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC) nomme les membres du Comité de l'Examen des architectes du Canada (CExAC) chargé de superviser et de tenir à jour l'ExAC en son nom. Le CExAC est formé des représentants régionaux nommés par leurs ordres d'architectes respectifs.

Tous les ordres d'architectes du Canada ont adopté l'ExAC.

## À qui s'adresse l'examen?

Les candidats et candidates admissibles doivent maîtriser la langue française ou anglaise et avoir un statut de stagiaire ou de candidat ou candidate à la profession d'architecte auprès d'un ordre d'architectes du Canada. Ils doivent être titulaires d'un certificat (un certificat provisoire ne suffit pas) du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) et ils doivent avoir cumulé au moins 2 800 heures de stage approuvées (ou un minimum de 2 800 heures de stage soumises pour approbation avant la date limite de la soumission de l'expérience).

# Conception de l'examen

L'ExAC est élaboré conformément aux Standards for Educational and Psychological Testing<sup>1</sup>, un document reconnu par l'International Test Commission, ainsi que dans plusieurs pays, dont le Canada.

## a) Qu'est-ce qui est évalué?

L'ExAC est basé sur des objectifs généraux et spécifiques qui concordent avec les exigences du Programme de stage en architecture (PSA) (voir [Programme de stage en architecture](#)). Les objectifs sont regroupés en 13 thèmes généraux (des catégories) qui englobent 38 objectifs généraux qui se déclinent en 150 objectifs spécifiques. (Voir le [Guide de préparation](#) sur le site de l'ExAC).

Chaque thème correspond à l'une des quatre sections de l'ExAC.

Le tableau ci-dessous tient lieu de tableau des spécifications des tests (plan directeur) pour l'ExAC.

Section 1	Section 3
Environ 96 questions à choix multiple et environ 8 questions à réponse courte	Environ 96 questions à choix multiple et environ 6 questions à réponse courte
Programmation	Projet définitif
Étude de l'emplacement et de l'environnement	
Coordination des systèmes d'ingénierie	
Gestion des coûts	Littératie en matière de conception durable
Esquisse du projet	
Conception préliminaire du projet	

---

<sup>1</sup> American Educational Research Association, American Psychological Association, & National Council on Measurement in Education (Eds.). (2014). Standards for educational and psychological testing. American Educational Research Association

Section 2	Section 4
Environ 75 questions à choix multiple	Environ 130 questions à choix multiple
Code national du bâtiment du Canada (CNBC) Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNÉB)	Appel d'offres et négociation des contrats
	Phase de la construction – tâches de bureau
	Phase de la construction – tâches de chantier
	Administration du projet
La pondération relative approximative des items par thème se trouve dans le Rapport technique et statistique annuel.	

Dès le tout début de l'examen, des architectes expérimentés ont déterminé un ensemble d'objectifs généraux et spécifiques, les ont examinés et les ont approuvés. De 2008 à 2020, ces objectifs ont fourni un cadre cohérent pour l'examen et, comme ils n'ont pas varié, les examens ont été comparables d'une année à l'autre. Comme la pratique de l'architecture a évolué et que les exigences du PSA ont été mises à jour, les objectifs de l'ExAC ont été révisés. Un nouveau thème a été ajouté, celui de la littératie en matière de conception durable.

D'une année à l'autre, les caractéristiques générales des examens sont les mêmes : nombre et types d'items (questions), attentes quant au contenu (objectifs) et niveau de difficulté. Les items individuels sont sélectionnés de manière à représenter un équilibre entre tous les thèmes. De plus, ils sont proportionnellement similaires au nombre d'heures minimum requis dans les catégories correspondantes incluses dans les exigences du PSA. À des fins de comparabilité, un certain pourcentage de questions de l'année antérieure (de 10 à 20 pour cent) est inclus. Ainsi, chaque examen annuel comprend des questions antérieures et des questions nouvelles, tout en respectant une conception générale cohérente d'une année à l'autre.

L'exactitude de tous les items est étayée par des références professionnelles qui sont énumérées en annexe dans le *Guide de préparation*. Les références sont examinées chaque année et mises à jour au besoin. Le [Guide de préparation](#) est également mis à jour chaque année.

## b) Types d'items (questions)

L'ExAC comprend les types d'items suivants :

- à choix multiple (la plupart des items sont de ce type)
- jumelage ou correspondance d'éléments
- mise en ordre d'éléments
- phrases à compléter (blancs à remplir)
- réponses courtes

Deux versions miroir de l'examen sont préparées – une en français, pour les candidats et candidates francophones, et l'autre en anglais, pour les candidats et candidates anglophones. Les deux versions comprennent les mêmes items, les mêmes tâches et le même nombre d'items. Le *Guide de préparation* comprend des exemples de questions.

Pour de plus amples renseignements sur le contenu de l'examen, veuillez consulter :

- le [Guide de préparation](#)
- le [Rapport technique et statistique](#)

# Élaboration de l'examen

## Conception en vue d'une amélioration continue

Le CExAC utilise la méthode planifier-faire-vérifier-agir (PFVA). Il s'agit d'un cadre en quatre étapes pour mettre en œuvre un changement progressif à des fins d'amélioration. Ce cadre est basé sur la méthode scientifique de « l'hypothèse-expérimentation-évaluation ». Le cycle d'élaboration de l'ExAC intègre plusieurs occasions de révision (vérifications) pour cerner les redondances, les vulnérabilités et les failles et améliorer les processus pour l'avenir. La révision se produit à la rédaction initiale des items, à l'assemblage de l'examen, après son administration et après la notation.

Des équipes d'architectes canadiens provenant de divers ordres d'architectes participent aux différentes tâches du cycle d'élaboration de l'ExAC. Avec le soutien de consultants en évaluation, ces équipes élaborent, révisent et notent les items des tests et examinent l'examen proposé. Les architectes qui désirent participer au processus de tests du CExAC peuvent présenter une demande à cet effet à leur ordre d'architectes respectif. Les consultants en psychométrie et en évaluation examinent les résultats de l'examen et

soutiennent le CExAC dans la planification et la mise en œuvre des modifications visant une amélioration future.

## **Élaboration et évaluation des items**

Chaque année, des architectes provenant de divers ordres d'architectes créent de nouveaux items et passent en revue des items existants, en collaboration avec des consultants d'expérience dans l'élaboration et l'administration d'examens à enjeux élevés.

### **Rédaction des items**

Des architectes se réunissent en équipes anglophones et francophones pour rédiger les items (les questions de l'examen). Des consultants externes, qui sont des experts de l'évaluation et de la création d'items, offrent aux rédacteurs et rédactrices une formation basée sur un guide de rédaction des items qu'ils ont élaboré et révisé au fil des ans. Les rédacteurs et rédactrices travaillent individuellement et en collaboration pour rédiger les questions, dessiner les croquis et élaborer les grilles de notation.

### **Nouveaux items – élaboration et révision**

Chaque nouvel item est associé à un objectif spécifique prédéterminé et est étayé par une référence de la liste des références approuvées publiée dans le Guide de préparation. Chaque item est également associé à un niveau cognitif relatif aux compétences de réflexion et à un niveau de difficulté selon la taxonomie de Bloom.

Les membres de l'équipe examinent tous les items bruts pour s'assurer de leur exactitude, de leur clarté, de leur correspondance avec l'objectif spécifique (validité), de leur niveau de difficulté, de leur équité et d'autres caractéristiques. Les items provisoires acceptés sont ensuite adaptés ou traduits d'une langue à l'autre, puis formatés en vue du prochain niveau de révision.

L'étape suivante consiste en l'examen des items provisoires par le Comité d'évaluation du contenu de l'ExAC, composé de membres du CExAC, d'autres architectes et de consultants externes. Ce comité compare les versions française et anglaise de chaque item pour s'assurer qu'elles correspondent et évalue chaque item par rapport aux critères énoncés ci-dessus. Le comité peut rejeter des items, suggérer la révision de certains d'entre eux ou accepter les items. Les items approuvés peuvent alors être mis à l'essai dans un examen opérationnel.

## Examen d'items existants

Périodiquement, des architectes provenant de divers ordres d'architectes du Canada se réunissent pour examiner des items existants et s'assurer de leur exactitude, de leur pertinence et de leur concordance avec les références mises à jour. Certains items peuvent être retirés et d'autres peuvent être révisés et conservés dans la banque.

## Assemblage de l'examen

La préparation d'un formulaire d'examen est guidée par le Tableau des spécifications (plan directeur), qui est stable d'une année à l'autre.

Le formulaire des quatre sections de l'examen est assemblé à partir d'items récemment créés, d'items approuvés de la banque d'items qui n'ont jamais été utilisés auparavant et d'items de grande qualité déjà utilisés.

## Mise à l'essai

Les items nouvellement créés sont mis à l'essai par leur inclusion dans un formulaire d'examen opérationnel. Comme ces items sont identiques aux items opérationnels, les candidats et candidates y répondent avec la même motivation que s'ils répondaient aux items du test opérationnel, ce qui fournit des données authentiques et fiables pour l'analyse des items. Tous les items mis à l'essai sont analysés en fonction de leurs propriétés psychométriques. Les items qui donnent un bon résultat sont inclus dans les scores des candidats. Les autres ne sont pas pris en compte dans la notation et peuvent être révisés pour être examinés ultérieurement ou retirés de la banque d'items.

## Comparabilité

Les items individuels sont sélectionnés en fonction de leur conformité aux devis des tests et de la comparabilité de leur difficulté par rapport aux items des examens antérieurs. L'objectif est de répartir les items correctement et de manière équilibrée au sein de chaque groupe de contenu (thème) par section.

## Dernière révision

Pour la dernière révision, le Comité d'évaluation du contenu de l'ExAC évalue la version de l'examen opérationnel dans son ensemble et au niveau des items. Ce comité est composé de membres du CExAC et d'architectes provenant de divers ordres d'architectes. Il vérifie si les 13 thèmes sont globalement représentés et s'il y a des chevauchements et des recouvrements entre les questions. Il compare les versions

française et anglaise de l'examen pour s'assurer de l'exactitude de la traduction et de la comparabilité de la formulation.

Pour que l'examen passe à la phase opérationnelle, il doit être accepté par le CExAC.

## Caractéristiques de l'examen

L'examen comporte quatre sections, comme indiqué ci-dessus au point « Qu'est-ce qui est évalué? » Chaque section comprend un cahier de questions à choix multiple. Les candidats et candidates inscrivent leurs réponses aux questions à choix multiple sur des feuilles à bulles.

Les sections 1 et 3 comprennent également des questions à réponses courtes construites (écrites). Ces réponses sont fournies dans des cahiers de réponses distincts.

De plus, des cahiers comprenant des dessins et des tableaux de référence sont fournis en annexe pour les sections 1, 2 et 3 de l'examen.

La section 2 est à « livre ouvert ». Elle porte sur le *Code national du bâtiment du Canada* (CNBC) et sur le *Code national de l'énergie pour les bâtiments* (CNÉB). Les candidats et candidates peuvent apporter leurs codes en version papier à l'examen. Ces codes peuvent être annotés au préalable et peuvent être consultés pendant toute la durée de la section 2 de l'examen uniquement. L'utilisation des versions électroniques des codes n'est pas permise pendant l'examen.

Pour de l'information détaillée sur les processus d'élaboration et de révision de l'examen, veuillez consulter le Rapport statistique annuel sur le site Web de l'ExAC.

## Administration de l'examen

### Administration de l'examen

L'ExAC est administré en novembre de chaque année en quatre séances de trois heures sur deux jours consécutifs. Il s'agit d'un examen papier-crayon administré dans des salles d'examen surveillées à travers le Canada. L'horaire est établi en tenant compte des fuseaux horaires pour que l'examen soit administré en même temps dans toutes les régions du pays. Ainsi, aucune personne ne peut terminer son examen avant que tous les candidats et candidates soient dans une salle d'examen quelque part et isolés de toute communication. L'examen est offert dans les deux langues officielles – le français et l'anglais.

Pour assurer une administration cohérente et équitable, un manuel est fourni à chaque ordre d'architectes, pour chaque centre d'examen de l'ExAC.

## Accommodements et exemptions

Un accommodement ne fait que modifier la façon d'administrer un test ou la façon dont la personne à qui il est accordé répond à certaines parties de l'examen. Il ne modifie pas le contenu de l'examen ni ne compromet sa validité ou sa fiabilité. Par contre, les « modifications », qui ne sont pas autorisées, sont des modifications apportées au contenu de l'examen ou aux critères de performance.

Diverses raisons peuvent amener un candidat ou une candidate à demander un accommodement, qu'il s'agisse de problèmes de santé ou de handicaps. Le CExAC peut fournir les accommodements suivants pour répondre à divers besoins particuliers:

- cahiers en gros caractères;
- temps supplémentaire;
- accès sans obstacle au centre d'examen;
- accès à des collations, pour des raisons médicales, pendant l'examen;
- accès à une salle privée; et/ou
- accès à un transcripteur.

Les candidates et les candidats peuvent demander une dérogation aux délais fixés pour la tenue de l'examen pour des raisons personnelles, telles que la grossesse ou une blessure imprévue.

Pour de l'information détaillée sur l'inscription, les accommodements spéciaux et les exemptions, veuillez consulter la page [Accommodements - ExAC](#).

## Notation

### Correcteurs et correctrices

Des architectes francophones et anglophones de tout le Canada se réunissent bénévolement à un même endroit pour corriger l'ExAC. Ces architectes sont sélectionnés en fonction de leur connaissance de l'architecture, de leur emplacement géographique, de leur travail antérieur avec le CExAC et de leur capacité de collaborer

efficacement avec des collègues et des facilitateurs. Le nombre de correcteurs nécessaire dépend du nombre de candidats et de candidates inscrits à l'examen.

### **Procédures de notation : items à choix multiple**

Les réponses à choix multiples sont lues et notées par un lecteur optique de marques. Les données sont automatiquement enregistrées dans une base de données. Toutes les sections de l'ExAC comprennent des questions à choix multiples.

### **Procédures de notation : réponses construites**

Par contre, toutes les réponses construites qui font partie des sections 1 et 3 sont notées par des correcteurs et des correctrices formés à cette fin, qui sont tous des architectes.

### **Sélection d'exemples types**

Les consultants préparent les outils de notation, comme des guides ou des échelles d'appréciation, et le matériel de formation pour les correcteurs et les correctrices, afin d'assurer la fiabilité et l'uniformité de la notation des items à réponses construites. Des exemples représentatifs (exemples types) de réponses sont choisis pour illustrer la diversité des niveaux de performance et la variété des approches possibles pour répondre à une question.

### **Formation des correcteurs et des correctrices pour les réponses construites**

Les correcteurs et les correctrices reçoivent une formation d'environ une demi-journée par section d'examen (sections 1 et 3), à l'aide des guides/échelles d'appréciation spécifiques aux items et du matériel de formation décrits ci-dessus. Les deux équipes linguistiques se consultent souvent l'une l'autre afin que tous leurs membres aient une compréhension claire et commune de la façon de noter chaque item. Les correcteurs et les correctrices se réfèrent à leurs guides de notation tout au long de la période de notation pour maintenir la cohérence du groupe.

## Procédure de notation

Toutes les réponses écrites sont notées par des individus réunis dans une grande salle équipée de deux tables – une pour les francophones et l'autre pour les anglophones. La proximité des équipes favorise la consultation entre les deux groupes. Pour chaque table de notation, un consultant supervise la formation initiale et la notation et offre une formation d'appoint au besoin.

Pour des raisons de sécurité des tests, un système de réseau en circuit fermé est utilisé depuis 2010 pour consigner les scores. Les numéros d'identification des candidats sont codés conformément à la symbologie de code à barres Code 39. Un lecteur de code à barres est utilisé pour lire et saisir le numéro d'identification du candidat ou de la candidate et celui du correcteur ou de la correctrice sur un formulaire de saisie de données informatisé.

Chaque item est noté individuellement par au moins deux correcteurs différents qui ont reçu la même formation et qui utilisent le même guide de notation. Les deuxièmes correcteurs ne connaissent pas les scores attribués par les premiers. Si les scores des deux correcteurs correspondent, le score en question est attribué au candidat ou à la candidate. Dans le cas contraire, un troisième correcteur ou correctrice notera l'item et la moyenne des scores sera attribuée au candidat ou à la candidate.

Lorsque le correcteur ou la correctrice a terminé la notation d'un cahier d'examen, les données sont automatiquement transmises à une base de données centrale. Par conséquent, les données sont collectées en temps réel, ce qui permet un suivi immédiat. Le cahier d'examen est ensuite renvoyé à la table de notation pour une deuxième notation.

Des rapports de productivité périodiques font le suivi des progrès et des rapports inter-évaluateurs permettent de suivre la comparabilité entre les correcteurs et les correctrices. Les consultants examinent les rapports de données pour vérifier que les membres des groupes respectent leurs guides de notation et maintiennent la compatibilité avec leurs pairs correcteurs. Chaque journée de notation, après la première, commence par une revue des guides et des exemples et une formation d'appoint en groupe ou individuelle est dispensée au besoin.

Pour de l'information plus détaillée sur la notation, veuillez consulter le rapport technique et statistique publié après l'examen sur le site Web de l'ExAC.

# Analyse des données

## Pendant la notation

Les données cumulatives du score moyen et de la répartition des scores sont utilisées pour contrôler la déviance dans la notation d'un correcteur ou d'une correctrice.

Les rapports cumulatifs sur la fiabilité sont dérivés d'une comparaison de plusieurs décisions de notation entre deux ou trois correcteurs ou plus.

Les rapports cumulatifs sur la productivité classent les correcteurs et correctrices selon le nombre de cahiers notés dans un temps donné.

Les rapports de données agrégées cumulatives pour chaque correcteur ou correctrice combinent les données de validité et les données secondaires. Ils comprennent non seulement les données quotidiennes et cumulatives sur la validité, mais aussi les données quotidiennes et cumulatives de fiabilité inter-évaluateurs, le score moyen et les données de productivité.

## Après la notation

Le CExAC autorise les consultants à appliquer des procédures de contrôle de la qualité pour assurer l'uniformité et l'équité de l'examen de chaque année, ainsi que la validité et la fiabilité des données produites.

## Analyse des données

Des consultants externes en psychométrie et en évaluation analysent les données statistiques dérivées des réponses à l'examen pour détecter des irrégularités et vérifier l'intégrité des données. Une analyse des propriétés métriques de chaque section de l'ExAC ainsi que de chaque item individuel est effectuée. À la suite de cette analyse, certains items qui ne sont pas cohérents avec les autres ou qui s'avèrent inadéquats ne sont pas retenus lors de la compilation des scores totaux.

## Vérification du matériel de l'examen

Après chaque examen, le CExAC et les consultants déterminent s'il peut y avoir eu des irrégularités dans l'administration des tests dans les sites de testing ou durant la phase de notation. Les consultants en psychométrie et en évaluation et les administrateurs

inspectent visuellement le matériel de test à différents stades de l'administration et de la notation de l'ExAC.

## **Comparabilité**

Des mesures de comparabilité favorisent un niveau de difficulté similaire d'une année à l'autre et d'une langue à l'autre. Diverses analyses psychométriques sont effectuées pour examiner de petites variations du niveau de difficulté de l'ExAC, ainsi que la performance et les expériences des candidats et des candidates qui passent les tests. Certaines de ces méthodes comprennent l'échelonnage, la mise en équivalence et l'établissement de normes.

Pour de l'information plus détaillée sur l'analyse de l'administration et le contrôle de qualité, veuillez consulter le rapport technique et statistique publié après l'examen sur le site Web de l'ExAC.

## **Mise en équivalence**

Le consultant conçoit des examens différents chaque année tout en veillant à ce que le contenu et les caractéristiques statistiques soient comparables aux examens utilisés au cours des années précédentes. Malgré les efforts importants déployés pour assurer la similarité, les examens peuvent présenter un degré de difficulté quelque peu différent d'une année à l'autre. Pour déterminer si ce fut le cas, une technique appelée mise en équivalence est utilisée. Certains items courants sont répétés d'une année à l'autre et les scores moyens obtenus pour ces items sont suivis d'une année à l'autre afin d'établir une échelle commune.

La mise en équivalence vérifie que les candidats et candidates d'une année ne sont pas injustement avantagés ou désavantagés par rapport à ceux d'une autre année et que les variations dans les niveaux de performance sont dues aux différences dans la performance des candidats et candidates plutôt qu'aux différences du niveau de difficulté des items de l'examen.

## **Échelonnage**

Le contenu et la durée d'un examen ExAC peuvent être modifiés afin de refléter les changements apportés aux objectifs (p. ex., l'ajout d'un nouveau thème). Par conséquent, l'examen modifié sera différent, tant dans son contenu que dans ses caractéristiques statistiques, des examens administrés au cours des années

précédentes. Le cas échéant, un processus appelé échelonnage est utilisé pour atteindre l'équivalence.

## **Établissement de normes**

Une activité visant à établir des normes se tient périodiquement pour vérifier que le niveau de difficulté et les décisions de notation de l'examen d'une année concordent avec ceux des examens antérieurs. L'établissement de normes est particulièrement nécessaire lorsque survient une modification à l'examen, comme une modification dans les objectifs ou dans le nombre d'items. L'ajout d'un nouveau thème – Thème 13 – a donné lieu à une activité d'établissement de normes en 2024.

## **Établissement des scores seuils**

Le score seuil est le score minimal que devrait obtenir dans chaque section de l'examen le candidat ou la candidate qui possède un niveau de compétence minimal. Le processus d'établissement de scores seuils consiste en une série d'étapes qui permettent d'établir le score de passage pour chaque examen de l'année. Plusieurs correcteurs et correctrices experts (architectes formés à ce titre lors de la séance de notation) examinent chaque item de l'examen et estiment la probabilité de réussite qu'aurait un candidat ou une candidate ayant un niveau minimum de compétence. La moyenne de ces estimations constitue le score seuil.

De plus, le pistage des items répétés d'une année à l'autre permet de vérifier que les scores seuils demeurent équivalents d'une année à l'autre. Le processus d'établissement de scores seuils crée une « zone de confiance » dans la notation. Un score inférieur à la « zone de confiance » confirme que le candidat ou la candidate a réellement échoué à l'examen.

## **Approbation et discussions sur des améliorations à apporter**

Après que les cahiers d'examen ont été notés et que toutes les analyses de données ont été effectuées, les résultats sont présentés au CExAC pour approbation. Le comité discute également des domaines à améliorer.

# Rapports

L'ExAC est un examen à enjeux élevés, c'est pourquoi il faut maintenir un haut niveau de confidentialité afin de protéger l'intégrité de l'ExAC et d'assurer la confidentialité des renseignements personnels des candidats et candidates.

Les résultats sont compilés individuellement pour chaque candidat et candidate et sous forme d'agrégats pour chaque province et territoire, dans chacune des langues officielles. Toutefois, seuls les résultats globaux pour l'ensemble du Canada sont rendus publics. Dans plusieurs provinces et territoires, moins de 16 candidats et candidates se présentent à l'ExAC chaque année. La présentation des résultats sous forme agrégée empêche l'identification des candidats et candidates et évite la tentation de faire des comparaisons inappropriées entre les différents ordres d'architectes.

Les résultats publics sont publiés une fois l'an sur le site Web de l'ExAC ([www.exac.ca](http://www.exac.ca)) après que les candidats et candidates aient reçu leurs résultats individuels. Des tableaux sont fournis pour montrer les taux de réussite agrégés. De plus, le CExAC publie un rapport technique et statistique détaillé et un sommaire de ce rapport dans les deux langues officielles. Ces rapports peuvent être consultés sur le [site de l'ExAC](#).

Les ordres d'architectes reçoivent des fichiers de données présentant les résultats détaillés du rendement des candidats et candidates inscrits dans leur province ou territoire. Les résultats sont transmis à chacun d'entre eux sous forme de rapport de rendement. Ce document fait état du statut du candidat ou de la candidate, des sections de l'ExAC qui ont été réussies et des sections qu'il faudra reprendre. Le rapport n'inclut pas de scores bruts. Les résultats sont communiqués sous la forme réussite ou échec par section. Lorsqu'un candidat ou une candidate n'a pas réussi l'ensemble de l'examen, le rapport comprend des renseignements constructifs sur la ou les sections ayant reçu la mention échec.

## Reprise

Un candidat ou une candidate dispose de trois tentatives consécutives pour obtenir un score de passage aux quatre sections de l'ExAC. En cas d'échec dans une ou plusieurs sections à sa première tentative, il ou elle devra s'inscrire à la prochaine session d'examen et reprendre toutes les sections non réussies.

En cas d'échec à une ou plusieurs sections à cette deuxième tentative, le candidat ou la candidate pourra se présenter à une dernière tentative à la prochaine session d'examen prévue. Les sections réussies n'ont pas à être reprises.

Si le candidat ou la candidate ne réussit pas toutes les sections restantes à cette troisième tentative, il ou elle devra repasser les quatre sections de l'ExAC lors d'une prochaine session, comme s'il s'agissait d'une première tentative.

## **Demande de révision**

Les candidats et candidates qui ont eu un échec dans une ou plusieurs sections de l'ExAC peuvent demander une révision officielle de leurs résultats moyennant le paiement des frais requis. La révision est effectuée par une petite équipe d'architectes qui ont reçu la formation de correcteur. L'équipe révise les cahiers de réponses courtes sous la supervision d'un consultant en tests de l'ExAC. Un autre consultant révise manuellement les feuilles à bulles des réponses aux questions à choix multiple par rapport au corrigé pour vérifier l'exactitude de la notation informatique initiale et détecter des anomalies. L'objectif est de confirmer que la détermination de « l'échec » était exacte.. Si les résultats d'une ou plusieurs sections sont modifiés, le candidat ou la candidate reçoit le remboursement intégral des frais de demande de révision.

## **Conclusion**

L'ExAC est un examen conçu au Canada pour évaluer les connaissances et les compétences spécifiquement canadiennes des candidats et candidates qui se préparent à entrer dans la profession d'architecte. Des architectes ont participé à la conception et à la mise en œuvre initiales de l'ExAC, et ils continuent d'être la force vitale intégrale de l'examen. Après avoir analysé l'Examen des architectes du Canada, un expert externe a déclaré que « cet exercice a révélé le bon fonctionnement de l'ExAC et démontré que les processus et procédures liés à l'examen constituent une base solide pour l'examen » (Jones & Brochu, 2023). Les candidats et candidates, les architectes et le public canadien peuvent être assurés de la validité, de la fiabilité et de l'équité de l'ExAC – des caractéristiques d'un examen de haute qualité.

# Glossaire

Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : <https://cacb.ca/fr/accueil/>

Comité pour l'Examen des architectes du Canada (CExAC) : [À propos de l'ExAC - ExAC](#)

Accommodements pour l'ExAC : [Accommodements - ExAC](#)

Examen pour les architectes du Canada (ExAC) : [À propos de l'ExAC - ExAC](#)

Programme de stage en architecture (PSA) : [Programme de stage en architecture](#)

*Guide de préparation* : [Préparation - ExAC](#)

Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC) : <https://roac.ca/fr/>

*Rapport technique et statistique* : [Élaboration - ExAC](#)

